

## Comment mesure-t-on le chômage ?

En France, 2 institutions mesurent le chômage :

- L'INSEE,
- Et Pôle Emploi.

L'**INSEE** réalise une enquête trimestrielle auprès de 108 000 personnes de 15 ans ou plus, réparties dans 58 000 ménages.

Pour mesurer le chômage, L'INSEE applique les critères du BIT (Bureau International du Travail). Ces critères sont communs à tous les pays et permettent ainsi d'effectuer des comparaisons internationales.

Est considéré comme « chômeur » quelqu'un qui :

- n'a pas travaillé du tout durant la semaine de référence,
- est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- a cherché activement un emploi dans le mois précédent.

D'après les résultats de l'enquête du 2<sup>ème</sup> trimestre 2017 :

- Environ 40 millions de personnes sont en âge de travailler (elles ont entre 15 et 64 ans).
- Parmi elles, 29 millions ont travaillé au minimum une heure au cours d'une semaine de référence, ou sont au chômage : elles constituent la population active.
- En France métropolitaine, 2,65 millions de personnes sont considérées comme **chômeuses** au sens de l'INSEE, soit 9,2% de la population active.

Cependant, ce chiffre ne comprend pas les personnes en temps partiel et qui souhaiteraient travailler plus d'heures (1,61 million de personnes) : on parle de **sous-emploi**.

De plus, 1,48 million de personnes souhaitant travailler sont considérées comme inactives car elles ne répondent pas aux critères de disponibilité ou de recherche active d'emploi : on parle du **halo du chômage**.

La deuxième source de mesure du chômage est **Pôle Emploi**, qui publie le nombre de demandeurs d'emploi inscrits chaque fin de mois.

Pôle Emploi distingue 3 catégories principales de demandeurs d'emploi :

- La **catégorie A**, la plus proche des critères du BIT, correspond aux personnes sans emploi durant le mois de référence et qui doivent montrer qu'elles

recherchent activement un emploi. Cependant, le critère de disponibilité sous les 15 jours n'apparaît pas.

- **La catégorie B** correspond aux personnes en temps partiel qui ont travaillé - de 78h le mois de référence, et recherchent activement un emploi.
- **La catégorie C** correspond aux personnes en temps partiel qui ont travaillé + de 78h le mois de référence, et recherchent activement un emploi.

**En juillet 2017 :**

- 3,52 millions de personnes étaient classées en catégorie A,
- 748 mille en catégorie B,
- et 1,36 millions en catégorie C.

Si l'on additionne ces 3 catégories, on dénombre 5 621 000 demandeurs d'emploi.

L'INSEE et Pôle Emploi mesurent donc le chômage à partir de catégories différentes : un chômeur au sens du BIT ne l'est pas forcément pour Pôle Emploi, et vice versa.

Les médias comparent généralement le nombre de chômeurs au sens du BIT avec le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, et depuis 2012, les écarts semblent se creuser.

Pourtant, si l'on additionne les chômeurs, les personnes en sous-emploi et celles dans le halo du chômage côté INSEE, on retrouve un chiffre assez similaire à la somme des 3 catégories principales de Pôle Emploi !